Image not found or type unknown

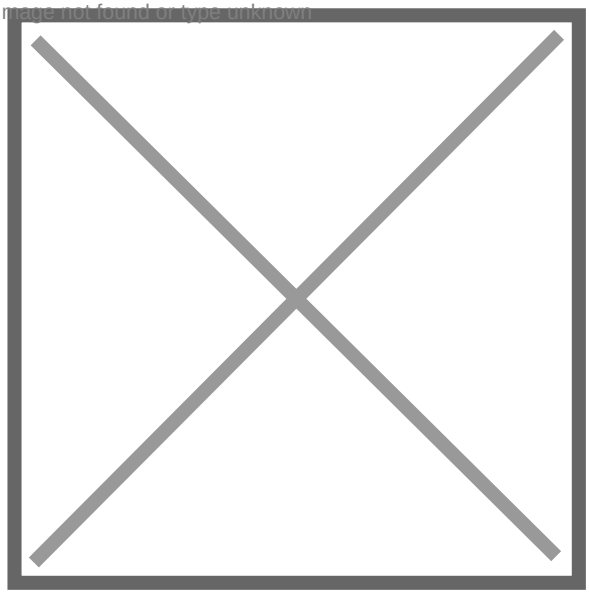

Prêt d'argent jamais remboursé

Par **jul**, le **06/06/2008** à **21:47**

Bonsoir,

Je souhaiterai connaitre les démarches à effectuer pour aider une voisine qui a prété 35 000 F (nouveaux) à une personne il y a 20 ans et qui ne lui a remboursé que 5 000 F à ce jour. La personne a cessé tout contact avec ma voisine et refuse les courriers qu'elle envoie avec accusé de réception. Que peut-elle faire en sachant qu'elle a une reconnaissance de dettes signée par son emprunteur.
Je vous remercie par avance.

Par **DEKMED**, le **06/06/2008** à **22:22**

J AI BIEN LU TON MESSAGE ET JE VOUDRAI BIEN T AIKDER POUR RETROUVER TON ARGENT FAUT PRIE LE DIEU OU B IEN DIRE A DIEU D APRES LA LOI NATURELLE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés